



SOCIÉTÉ DES CULTURES NUBIENNES

POUR EN SAVOIR PLUS ...

LE REVEIL NUBIEN

ANNEXES 1- 2 - 3 - 4

ANNEXE 1

Cependant un réseau d'échanges est apparu dès le début de l'Holocène (environ moins 10 000 av J.-C.) entre la Corne de l'Afrique et la Péninsule Arabique, impliquant la région de l'Atbara et la vallée du Nil. Rodolfo Fattovich a démontré l'importance de ces contrées dans une publication intitulée : Punt, the Archaeological Perspective, BzS, 6, 15-29. Cette voie commerciale s'intensifie au cours des IIIe et IIe millénaires av. J.-C. lorsque des pouvoirs politiques de Haute et de Basse-Nubie (cultures de Kerma et du Groupe C) établissent des contacts commerciaux avec les populations locales de cette partie orientale de l'Afrique. Selon Aminata Sackho-Autissier (Archéologie du Nil Moyen, vol. 9, 2002), les régions du Delta de Gash et de la Mer Rouge sont alors des régions de transmission culturelle dans le sens Péninsule Arabique - Vallée du Nil (des sceaux-cachets témoignant d'un système administratif propre à l'Arabie, ont été retrouvés) et Vallée du Nil - Haute-Nubie (des scarabées et des scaraboides égyptiens ont été découverts en Haute-Nubie).

Au premier millénaire de notre ère, les Phéniciens, établis à Carthage, contrôlent l'aboutissement de voies commerciales sur la côte sud méditerranéenne (nombreux emporia sur la Tripolitaine et le golfe de Syrte). Les Grecs de Cyrène veulent aussi profiter des richesses de l'Afrique. Le monde romain s'oppose à Carthage pour éradiquer le monopole punique. Ce sont les Berbères qui conduisent les Arabes vers les régions transsahariennes.

A la période médiévale (XIIe siècle), les Almohades du Maroc installés en Andalousie relie l'Espagne musulmane à la partie méridionale du Sahara. Fin XIVe, la ville de Tombouctou (Mali) se développe et le coeur politique et économique du Sahel commence à se déplacer vers l'Est jusqu'au lac Tchad. La Libye et l'Egypte saisissent le monopole caravanier. (Cf. Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours, Bernard Lugan, 2001).

De nos jours, il existe encore la piste des 40 jours qui remonte du Soudan vers la Méditerranée.

ANNEXE 2

Au tournant de notre ère, Diodore de Sicile et Strabon prennent le relais. Ils sont rejoints par Pline l'Ancien et Dion Cassius. Au VIe siècle apr. J.-C., Procope mentionne une Nubie postméroïtique. Eutychès, Jean d'Ephèse et Michel le Syrien parlent de christianisme.

A l'époque médiévale, l'historien Ibn Khaldoun, le géographe Maqrizi al-Khitat et le voyageur Ibn Salim el-Assouani compilent des informations qui guideront les découvreurs des XVIIIe et XIXe siècles.

Dans ses mémoires publiées en 1766, Bourguignon d'Anville, premier géographe de Louis XV, puise dans des ouvrages concernant la Nubie. Grâce aux informations collectées, Frédéric Caillaud découvre les ruines prestigieuses de Méroé.

ANNEXE 3

L'aristocratie se met au goût du jour. Théodore de Lesseps, le frère aîné de Ferdinand, atteint la Seconde Cataracte en compagnie d'Alexandre d'Uxküll. Ils sont suivis par Louis de Vaucelles et Renouard de Bussières. Parmi les voyageurs, des personnalités se détachent : John Gardiner Wilkinson, auteur de notes inédites et passionnantes, George Waddington, et le révérend Barnard Hanbury. L'Italie s'illustre avec le fameux Dr. Ferlini qui s'empare, hélas, du trésor de la reine Amanishakheto, au prix de la destruction de sa pyramide.

ANNEXE 4

En 1905, les premières lois donnant un cadre juridique à la fonction archéologique régissent les travaux de prospection. Par ce biais, un Conseil des Musées et un poste de Préfet des Antiquités, voient le jour. Ce système allait perdurer jusqu'en 1939 où un Directeur des Antiquités et de l'Anthropologie (Commissioner for Archaeology) allait être nommé sous la tutelle de l'Instruction Publique. Anthony J. Arkell fut le premier à occuper ce poste.